

« D'autres épreuves l'attendaient dans les hautes fonctions administratives qui lui furent confiées. Il y a, en effet, dans les honneurs, dans les fonctions élevées, dans les habitudes de la domination, enfin, je ne sais quel enivrement qui trop souvent éblouit, fascine et modifie le caractère, les mœurs et les convictions. Il n'appartient qu'aux âmes fortement trempées de triompher des influences et des réductions de la grandeur. Ce difficile triomphe, l'homme que nous pleurons l'obtint ». Plus loin, nous lisons : « Au moment où chacun, désireux de s'élever, recherche avec une avidité insatiable les avantages de la fortune ou les faveurs du pouvoir, il se renferma dans l'exercice consciencieux de ses fonctions. Il resta simple au milieu des exagérations ruineuses du luxe, modeste au milieu des jactances de l'individualisme, pur au milieu des excès de la démoralisation politique » (65). A y regarder de près, la forme même de cet éloge — contenant d'ailleurs une petite inexactitude — ne doit-elle pas prêter à méfiance ?

Quant à Neyen, il repousse l'accusation de Schrobilgen comme « aussi méchante que calomnieuse », mais il doit avouer que si elle était basée en tout premier lieu « sur une vague rumeur publique », elle l'était aussi « sur certains actes peut-être un peu équivoques » qu'il dit avoir eus entre les mains. Toujours est-il que le Gouvernement de Bruxelles, « malgré le cas qu'il devait faire des lumières de Thorn, ne peut rester indifférent » (66). C'est ainsi que J.-B. Thorn fut nommé, par arrêté royal du 21-9-1834, gouverneur du Hainaut.

Voici probablement un de ses derniers actes en tant que gouverneur du Luxembourg.

La séparation du Département des Forêts d'avec la France, en 1815, puis le rattachement de la partie wallonne du Grand-Duché à la Belgique en 1830, placèrent notamment la sidérurgie dans une situation qui allait en s'empirant. Mais puisqu'on se promettait beaucoup d'accords avec la France et la Prusse, J.-B. Thorn, dans son *Exposé sur la Situation administrative de la Province* (A. Bourgeois, Arlon, 1834), crut pouvoir toucher une corde assez optimiste. Enumérant « toutes les perspectives de redressement qui s'ouvrent pour la forgerie », Thorn fait appel à des statistiques qu'il est pratiquement impossible de vérifier aujourd'hui. Un semblant de renflouement se fit par la concentration d'usines dans la « Société de Hauts-Fourneaux, Forges et Usines de Luxembourg », créée en 1836 mais dissoute déjà dix ans plus tard, les usines de la province du Luxembourg ne pouvant concurrencer celles de Liège et de Charleroi (67).

\*  
\*\*

#### *Le Gouverneur du Hainaut.*

En tant que gouverneur, Thorn laissa un bon souvenir à Mons. « C'est sous son initiative qu'on a vu successivement apparaître des concours provinciaux pour les élèves des écoles primaires et pour les instituteurs, l'Ecole des